CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81313** **VALABLE JUSQU'AU** **13/11/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/08/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 1997B00541

Siret : 413 669 268 00026

Code NACE : 4339Z

Numéro caisse de congés payés : 0022686

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 0085269/18684

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 0085269/18684

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : LOIRET PISCINES

2 RUE DES 15 PIERRES
45750 SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN

Téléphone : 02 38 66 41 04 **Fax :** 02 38 66 98 66

Portable : 06 22 09 68 67

Responsabilité légale :
KOYUNCU ERTUGRUL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://loiret-piscines.com

E-mail : loiret.piscines@wanadoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 130 199 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9152	Piscines d'habitations privées	9	10/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025